

entreprises et filières

POINT DE VUE



DR

« *Un code de bonne conduite entre GMS et transformateurs régionaux* »

Vincent de Lagarde,
délégué général de l'Aria
Midi-Pyrénées

Les Marchés Hebdo : Vous avez annoncé la préparation d'une charte avec les GMS. Où en êtes-vous ?

Vincent de Lagarde : L'annonce d'une charte avec les distributeurs a été faite à l'occasion de la présentation de la prochaine édition du salon Sud-Ouest Découvertes. Depuis plusieurs années, nous avons établi un relationnel étroit avec les distributeurs de notre région. Pour avancer plus loin ensemble, nous avons décidé, la FCD Midi-Pyrénées et Coop de France Midi-Pyrénées en lien avec l'Aria Midi-Pyrénées, de nous atteler à l'élaboration d'une charte. Nous commençons tout juste le travail, l'objectif étant qu'elle soit finalisée en fin d'année pour être éventuellement présentée à l'occasion du Salon international de la qualité alimentaire, à Toulouse.

LMH : Pourquoi mettre en place une telle charte dans votre région ?

V.L. : Nous connaissons la difficulté des négociations, mais nous considérons qu'il y a un temps pour tout. C'est important qu'il y ait des temps d'échanges, de construction entre transformateurs et distributeurs. Cette charte sera un code de bonne conduite entre les distributeurs et les transformateurs régionaux. Elle émane de réflexions qui nous accordent à dire que les consommateurs sont en demande de produits locaux, régionaux et qu'il faut nous organiser pour que cela fonctionne le mieux possible.

Propos recueillis par Alice Flores